

# Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite Section Hérault



Remise des prix  
samedi 17 juillet 2023 - Frontignan



S'adressant aux jeunes générations,

l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite a pour objectif de valoriser le maintien et la défense des valeurs morales et humaines, bases de la vie en société, et l'expression de la citoyenneté dans son accomplissement civique, devoir de mémoire, esprit d'initiative, capacité à prendre des responsabilités. Son activité consiste à rechercher les actes et les actions relevant des objectifs attendus dans la vie quotidienne, dans les démarches au sein des établissements scolaires, dans des engagements spécifiques, puis à les mettre en exergue dans un but d'exemplarité et d'encouragement et de remettre lors d'une cérémonie officielle un prix départemental et national :

- du Civisme et de la Mémoire pour la Jeunesse
- de l'Initiative mémorielle
- de l'Éducation citoyenne pour la Jeunesse
- de l'Engagement citoyen pour les jeunes sapeurs-pompiers
- de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise sapeur-pompier volontaire
- de l'Engagement citoyen d'une collectivité, d'un entrepreneur employeur de sapeurs-pompiers volontaires
- de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise sauveteur en mer bénévole
- de l'Engagement citoyen d'un équipage, d'une collectivité, d'une structure encadrante employant des sauveteurs en mer bénévoles.



# Le prix de l'Éducation citoyenne

(depuis 2011)

« Le Prix de l'éducation à la citoyenneté, décerné par l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM), avec une convention de partenariat avec l'Éducation nationale est destiné à récompenser des élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté, au sein de leur classe ou de leur établissement.

Ce prix constitue aussi un signe de reconnaissance et d'encouragement donné aux équipes éducatives. »

La convention de partenariat signée en 2011, renouvelable tous les 3 ans, a été reconduite entre la direction des services départementaux de l'Hérault représentée par le directeur académique Christophe Mauny et le président de l'ANMONM 34 Yvan Marcou, le 23 mars 2022.

## Le premier prix départemental Éducation citoyenne pour la jeunesse 2023 à titre collectif, catégorie école

a été décerné

aux 26 élèves des classes de maternelle, CP et CE1  
de l'école Jean Vidal du Hameau  
de la Liquière- Cabrerolles

pour la réalisation de la charte écologique de l'école. De multiples actions ont été réalisées, diverses récoltes de piles, cartouches, bouchons, chaussettes orphelines, livres, crayons, déchets de la cantine... L'école a remporté le concours organisé par les sociétés Edding et Pichon " Un pour tous et tous pour la planète" remis en 2022. Les actions conduites ont été partagées avec les familles, les gens du village et des enseignants d'autres établissements scolaires.

Ils ont été encadrés par :

Marine Gerry enseignante et Manuela Gatimel assistante maternelle.

Directrice : Mme Marine Gerry

**Le premier prix départemental  
de l'Éducation citoyenne 2023 pour la Jeunesse  
à titre collectif, catégorie collège**

a été décerné

**aux 11 élèves de la classe de 5<sup>e</sup>  
du collège Fontcarrade de Montpellier**

pour leur projet "Ambassadeurs, Non au harcèlement" inscrit dans une démarche collective de réflexion et d'expression sur les valeurs citoyennes, l'exemplarité des comportements face à des situations de harcèlement par la prévention, la compréhension de la notion de harcèlement et l'identification des situations de harcèlement. Ils ont élaboré une vidéo qui a remporté le prix académique et un prix national dans le cadre du concours " Non au Harcèlement" 2022 et ont participé à un débat sur le Harcèlement scolaire avec le ministre de l'Éducation nationale. Ils ont été encadrés par la conseillère principale d'éducation et par les assistants d'éducation. Principale: M. El Houssine Moutaouadhia

**Le deuxième prix départemental  
de l'Éducation citoyenne 2023 pour la Jeunesse  
à titre collectif, catégorie collège**

a été décerné

**aux 26 élèves éco-délégués  
des classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>  
du collège Paul Émile Victor d'Agde**

pour leurs projets " Nettoyons, protégeons la nature" et "Du jardin à l'assiette", démarche exemplaire des éco-délégués afin de sensibiliser l'ensemble des élèves à la préservation de la planète et de ses ressources, à la protection de la biodiversité et de leur rôle à jouer. Diverses actions ont été conduites dans le collège, récupération de papier à recycler, collecte de déchets autour de l'établissement, mise en place d'abris pour petits animaux dans la cour, découverte de la biodiversité marine auprès d'un biologiste, plantation d'arbres fruitiers et jardinage pour le restaurant pédagogique du collège.

Encadrement: les professeurs Mme Virginia Garcia et M. Vincent Laporte, M. Sugier CPE Principale. Mme Samira Chikh

# Le premier prix départemental de l'Éducation citoyenne 2023 pour la Jeunesse à titre collectif, catégorie lycée

a été décerné

aux 13 élèves de la classe de Terminale Bac PRO MELEC  
(Métiers de l'électricité et environnements connectés)  
du lycée Joseph Vallot de Lodève

pour leur projet "Ados d'ânes, l'énergie lodévoise en chemin" appréhendant au cours d'un parcours pédestre de 60 km pendant 5 jours, en compagnie de deux ânes, les bienfaits de l'activité physique, la gestion de la production journalière des déchets, la maîtrise de la quantité de nourriture et d'eau, abordant le thème de la production d'énergie renouvelable et démontrant que l'on peut trouver des sources de plaisir dans la résilience.

Ils ont été encadrés par MM Sébastien Loeb et Hanie Abdallah.

Proviseur: M. Vincent Valette

Ce document est réalisé par l'ANMONM 34 à l'occasion de la remise des prix solennelle consécutive au travail des membres des commissions concernées:

- Civisme, Mémoire, Initiative mémorielle, Éducation citoyenne pour la jeunesse;
- Engagement citoyen des jeunes sapeurs-pompiers;
- Engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires;
- Engagement des sauveteurs en mer bénévoles de la SNSM.

Nos remerciements vont vers les membres du jury de ces prix et les membres de ces commissions :

Véronique Geronès-Troadec, DAASEN, académie de Montpellier

Lt. Col. Jérôme Bonnafoux, Lt. Col. Aurélien Manenc, Cne Cathy Wasselin, Lt Philippe Atlani, Olivier Arnaudin - SDIS 34

Patrick Toustou, délégué interdépartemental de la SNSM pour l'Hérault et le Gard  
Yvan Marcou, président départemental, ANMONM 34

Martine Bédès, vice-présidente départementale, présidente de commission

Didier Alric, vice-président départemental, président de commission

Les membres des commissions : Alex Bédès, Marc Dupuis, Jacqueline Dupuis-Roussel, Bernard Joubert, Cyril Marchal, Frédéric Munoz, Roger Pastor

Rédacteur en chef et réalisation graphique : Yvan Marcou

Rédactrice en chef déléguée et relecture : Martine Bédès

*Tous droits réservés. Tél. 06 24 55 39 32 - [section.34@anmonm.org](mailto:section.34@anmonm.org)*

## **Le prix du civisme pour la Jeunesse**

« Créé en 1984, le Prix du Civisme pour la Jeunesse a pour but de récompenser des actes de civisme notoires « de COURAGE et ACTIONS HÉROÏQUES, d'ALTRUISME, DÉVOUEMENT, de GÉNÉROSITÉ, SOLIDARITÉ, BÉNÉVOLAT, actes individuels, ou actes collectifs accomplis par un jeune, garçon ou fille, ou un groupe de jeunes, âgés de moins de dix-huit ans lors de la réalisation de l'action. »

### **Le premier prix départemental du civisme 2023 pour la Jeunesse à titre collectif, catégorie établissement scolaire**

a été décerné

**aux 16 élèves de 5<sup>e</sup> SEGPA**

(Section d'enseignement général et professionnel adapté)  
du collège Marcel Pagnol de Sérignan

pour la réalisation d'un projet commun intergénérationnel "A deux mains" avec les résidents de l'EHPAD les Tamaris, la fabrication de marionnettes et la réalisation de vidéos et d'un court-métrage. Ce projet témoigne d'un réel engagement des élèves et de leur bienveillance, de leur capacité de création, de partage de moments d'émotion avec des aînés heureux de ces échanges et de ces créations qui ont donné du sens à leur quotidien . Ce projet a renforcé l'estime de soi et la confiance de ces jeunes en leur avenir.

Ils ont été encadrés par Mme Olivia Colonna, professeure en écoles spécialisées.  
Directeur adjoint chargé de SEGPA : M. Yann Pellissier

**Le premier prix départemental du civisme 2023  
pour la Jeunesse  
à titre collectif, catégorie CMJ**

a été décerné

**aux 21 membres du Conseil municipal des Jeunes  
(CMJ)  
de la Ville de Sète**

pour leurs initiatives et leur implication dans des actions environnementales telle l'organisation de récolte de déchets et le suivi de leur devenir, dans les cérémonies commémoratives et dans l'organisation d'évènements culturels en partenariat avec le musée Paul Valéry et ludiques, dans des rencontres avec des jeunes et des plus âgés de divers quartiers afin de recueillir leurs témoignages. Ils préparent les Assises de la Jeunesse du 5 au 10 juin 2023 " Ma ville, mon quartier".

Responsable: Mme Lissia Tognetti chargée du Service Direction de l'Éducation de l'enfance et de la Jeunesse.

**Le deuxième prix départemental du civisme 2023  
pour la Jeunesse  
à titre collectif, catégorie CMJ**

a été décerné

**aux 8 membres du Conseil municipal des Jeunes  
(CMJ)  
de la Ville de Bédarieux**

pour leurs initiatives, leur implication dans des actions environnementales et de solidarité en organisant sur deux journées, une rencontre intergénérationnelle à la maison de retraite des Asphodèles puis une journée du civisme avec une marche verte suivie d'une représentation sur le thème du harcèlement et de la discrimination.

Responsables: Mmes Marie-Ange Trémolières conseillère municipale et Loriane Boschet animatrice du CMJ

## Le prix de la Mémoire pour la Jeunesse

Le Prix de la Mémoire pour la Jeunesse mis en place en 2022 suite à une convention de partenariat avec l'Éducation nationale est destiné à récompenser des élèves pour leurs actions individuelles ou collectives en lien avec l'Histoire et la Mémoire au sein de projets pluridisciplinaires portés par les établissements dans le cadre du programme prévisionnel des actions éducatives, défini par la direction générale de l'enseignement scolaire.

### Le premier prix départemental de la Mémoire 2023 pour la Jeunesse à titre collectif, catégorie collège

a été décerné

aux 29 élèves de la classe de 3<sup>e</sup> 4, 32 élèves de 3<sup>e</sup> 2,  
3 élèves de 3<sup>e</sup> 3, 9 élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>  
et 5 élèves du club CNRD  
du collège Louise Michel de Ganges

pour leurs actions de mémoire interdisciplinaires afin de construire une mémoire collective, former des citoyens capables de penser par eux-mêmes et de s'engager. Ces projets ont été conduits par trois équipes pédagogiques et leurs élèves convergeant vers la Semaine de la Mémoire. La première équipe a choisi le thème "Art, Histoire et Mémoire: France-Espagne, avec des travaux de recherches, d'analyse d'ouvrages, de rédaction en Français, EMC et Histoire et Espagnol; la deuxième équipe a choisi le thème "Mémoire et engagement citoyen" avec un travail en Mathématiques sur les messages codés pendant la Résistance et en SVT en génétique sur "La science contre le racisme"; la troisième équipe a produit une émission radio en live portant sur l'engagement de la politique de mémoire. Des sorties pédagogiques sont programmées, le camp de Rivesaltes, Maternité d'Elne, plages d'Argelès, et à Paris durant 3 jours, participation au Ravivage de la flamme, visites Mémorial de la Shoah, les Invalides, le Panthéon...

Ils ont été encadrés par les professeurs Sabrina Chébli, Estelle Martinez-Huck, Catherine Lafont, Sophie Rieu Deredjian, Laurie Mézy, Sébastien Lesieur, Frédérique Landoeuer, Antoine de Peyret, journaliste de Radio Escapade

Principal: M. Jean-Pierre Lifante

**Le deuxième prix départemental de la Mémoire 2023  
pour la Jeunesse  
à titre collectif, catégorie collège  
a été décerné  
aux élèves de la classe de 3<sup>e</sup>  
du collège Gérard Philipe de Montpellier**

pour leurs travaux de mémoire interdisciplinaires portant sur l'école et la Résistance entre 1940 et 1945 avec une approche sur les centres de rétention, les camps de concentration, les lieux d'enfermement physique et psychologique, par des sorties pédagogiques dans des lieux de ressources documentaires et des déplacements dans des lieux d'enfermement comme la sortie pédagogique de trois jours au Mémorial du Camp d'Argelès. Les rencontres avec des témoins, des professionnels ont permis aux élèves de recueillir des témoignages rassemblés sous la forme d'un podcast "Portraits singuliers" d'enseignants et élèves résistants ayant fait progresser les valeurs démocratiques, républicaines et humanistes; ils ont aussi produits des textes illustrés.

Responsable du projet: Mmes Nadine Anguiviel, Elsa Rault, Catherine Chaboz, accompagnées par Laure Méravilles journaliste à Radio Clapas, le CRHRD de Castelnau-le-Lez.

Principal: M. Rémi Armand

**Le premier prix départemental de la Mémoire 2023  
pour la Jeunesse  
à titre collectif, catégorie lycée  
a été décerné  
aux 35 élèves de la classe de Terminale  
du lycée Jean Jaurès de Saint Clément de Rivière**

pour leurs travaux de mémoire sur l'École de l'Hérault pendant la Seconde guerre mondiale, en réalisant avec rigueur un travail historique par la collecte de témoignages de personnes âgées à partir d'une fiche au questionnement très structuré, type d'école, mixité, matières enseignées, propagande, souvenir d'alertes et exercices d'alerte, en collaborant avec les Archives départementales afin de dépouiller des lettres envoyées par les chefs d'établissement de l'Hérault recensant les actes de résistance de leur personnel et élèves afin d'élaborer une carte géographique de la Résistance. Les élèves ont rédigé une biographie des acteurs du réseau basé à Montpellier dont les témoignages figurent dans la brochure éditée en 1991 "Une première résistance, liberté", en projet de réédition. Faire des élèves des passeurs de mémoire en cultivant le souvenir d'une jeunesse combattante a été le fil conducteur de ces actions.

Ils ont été encadrés par Mme Hélène Romann professeure, Mmes Catherine Brunon et Sabine Nègre professeures documentalistes et par les membres du CRHRD de Castelnau-le-Lez.

Proviseur: M. Sobczyk

# Le diplôme de reconnaissance de la Mémoire 2023 pour la Jeunesse à titre collectif, catégorie lycée

a été décerné

à l'établissement du lycée Ferdinand Fabre de Bédarieux

pour l'organisation d'interventions centrées sur les OPEX (Opérations extérieures) auprès des 58 élèves de seconde, comprenant la présentation des Opex, l'écoute de témoignages de personnalités militaires, d'anciens combattants Opex, le témoignage en vidéo de la présidente de l'Association "De la pierre à l'olivier" et l'intervention de Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat et de la Mémoire. Une visite du 13ème demi-brigade de la Légion étrangère est prévue par les membres du Souvenir Français ainsi que la cérémonie de commémoration du 8 mai à destination des scolaires.

Encadrement: Madame Caroline Siffre avec le concours de membres du Souvenir Français

Proviseur: Monsieur Sébastien Sibille

## Le prix de l'Initiative mémorielle

(depuis 2022)

« Le Prix de l'Initiative mémorielle décerné par l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) est un prix destiné aux adultes, hors école, à tout public, organisme public ou privé, à titre individuel ou collectif qui s'est distingué par des initiatives remarquables relevant du domaine de la Mémoire, organisations et/ou participations à des actions commémoratives, organisation d'activités à caractère mémoriel dans le but de développer l'esprit de mémoire chez les jeunes en particulier.

## Le premier prix départemental 2023 de l'Initiative mémorielle à titre collectif a été décerné à la ville de Gignac

pour l'organisation annuelle depuis 2008 avec le concours du Souvenir Français et en partenariat avec l'Ambassade de Croatie en France, d'un hommage à deux généraux d'Empire qui ont combattu pour la France lors des guerres de conquête menées par Napoléon. Ces deux généraux, le général Michel Marie Claparède, né à Gignac en 1770 et le général Marc Slivarich de Heldenbourg né en 1762 en Croatie, à 300 km d'Ogulin, se sont distingués pour leurs actes de bravoure et avoir remporté plusieurs batailles napoléoniennes. Ces deux généraux se sont retrouvés à leur retraite dans la commune de Gignac pour partager leurs souvenirs. Tous deux reposent dans le cimetière de Gignac.

Organisateurs: MM Jean-François Soto, maire de Gignac, François Colombier, président du Souvenir Français et adjoint au maire, Robert Combar nous membre du Souvenir Français et Madame Hélène Sanchez adjointe au maire, déléguée au jumelage des villes de Gignac et Ogulin en Croatie

# Le prix Engagement citoyen

(depuis 2017)

Le prix de l'Engagement citoyen décerné par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre Nationale du Mérite (ANMONM34), suite à une convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault (UDSP34), la Préfecture et le SDIS34 et récompense de jeunes sapeurs-pompiers dans leur engagement citoyen au service de la population. À l'initiative d'Olivier Arnaudin, président de l'UDSP 34, l'Hérault est le seul département à avoir signé la convention avec la préfecture et le SDIS.

L'UDSP34 et l'ANMONM34 s'engagent à conjuguer leurs efforts en faveur de la promotion et de la reconnaissance des actions individuelles et collectives des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et de leurs formateurs, par la remise de récompense par l'ANMONM et leur participation aux niveaux départemental, régional et national.

## Le premier prix ex aequo départemental de l'engagement citoyen JSP 2023

a été décerné

aux 26 JSP de la section du Bassin de Thau

qui se distinguent depuis trois ans pour leurs multiples actions et cette année particulièrement avec le projet sur le handicap comprenant une action d'information sur les spécificités de prise en charge des personnes en situation de handicap, l'organisation de l'accompagnement de 13 résidents de la MAS de leur commune au match de Rugby du Top 14 MHR/Castres Olympique le 15 avril 2023, au GGL Stadium de Montpellier et une communication sur le handicap et sur l'Association UNAPEI 34. Grâce à la vente de gâteaux et dons de la population sur le marché de Mèze le 9 avril 2023, les JSP ont pu offrir à chaque résident, le jour du match, un t-shirt imprimé "Ensemble, Ailleurs, Autrement". Chaque résident était accompagné par un binôme de JSP veillant attentivement à toutes leurs demandes.

Responsable de la section et encadrant: L'adjudant Stéphane Gallard, Sergent Florian Relle

Présidente de l'UDSP 34: Capitaine Kathy Wasselin

Responsable des sections de JSP de l'Hérault: Lieutenant Magali Bonnefoi

## **Le premier prix ex aequo départemental de l'engagement citoyen JSP 2023**

a été décerné

**aux 22 JSP de la section de Cazouls- lès- Béziers**

pour leurs nombreux engagements solidaires, tels le Téléthon, le nettoyage de printemps organisé par la commune, l'animation avec la police municipale sur la prévention routière, l'animation pour l'association "Ensemble pour Gauthier" et leur engagement auprès de l'Association "Un grand pas pour Amélie" lors d'un vide grenier fin avril 2023 qui a permis de recueillir des fonds pour aider Amélie atteinte de troubles moteurs, du langage et de l'équilibre.

Responsable de la section: l'Adjudant-chef Christophe Fédérico

Présidente de l'UDSP 34: Capitaine Kathy Wasselin

Responsable des sections de JSP de l'Hérault: Lieutenant Magali Bonnefoi

## **Le prix Engagement citoyen d'un sapeur- pompier volontaire chef d'entreprise et le prix d'engagement citoyen d'une collectivité, d'un entrepreneur employeur de sa- peurs-pompiers volontaires**

(depuis 2021)

Ces prix sont décernés par l'Association Nationale des Membres de l'Ordre Nationale du Mérite (ANMONM34), suite à la convention signée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 34), l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault (UDSP34), la Préfecture et les trois chambres consulaires de l'Hérault: Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et de l'Industrie. et Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

## **Le prix de l'Engagement citoyen 2023 d'un chef d'entreprise sapeur-pompier volontaire**

a été décerné

### **à Anthony et Fabien Lopez**

pour leur engagement citoyen, qui fait suite à une lignée familiale de sapeurs-pompiers volontaires. Anthony s'est engagé depuis l'âge de 18 ans au CIS d'Olonzac, adjudant chef, chef d'agrès tout engin et chef de garde, au niveau départemental, au SDIS 34 en tant que membre du CCDSPV avec des spécialités, RCCI, commando feux de forêt, télé-pilotage de drones. Fabien son frère, sapeur-pompier depuis ses 18 ans soit 16 ans d'activité est actuellement caporal chef, chef d'équipe et détenteur du permis PL. Tous deux assurent parallèlement, une activité de chef d'une entreprise "Arbo Paysage" à Olonzac qu'ils ont créée en 2007. Ils ont toujours favorisé en priorité le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires en veillant à l'aménagement de leurs horaires de disponibilité au service de leur centre de secours respectif avec la volonté de transmettre des valeurs citoyennes.

## **Le prix de l'Engagement citoyen 2023 d'une collectivité, d'un entrepreneur employeur de sapeurs-pompiers**

a été décerné

### **à la Communauté de communes Sud Hérault**

Cette communauté de 17 communes, présidée par monsieur Jean Noël BADENAS, maire de Puisserguier, Conseiller régional, Vice-président du SDIS 34, a établi un partenariat depuis le 11 avril 2019 avec les sapeurs-pompiers de l'Hérault en signant avec le SDIS 34, la convention de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail.

Le territoire de cette communauté de 17 communes offre un maillage de 6 casernes. L'engagement de cette collectivité territoriale à notre service public permet de libérer ses collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires pour poursuivre leur formation, et surtout pour assurer une permanence dans le secours en urgence à la population afin de protéger et défendre le territoire.

# Prix des sauveteurs bénévoles de la Société Nationale de Sauvetage en Mer SNSM

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) constitue une entité juridique unique. Sa direction est assurée par un président bénévole, élu par le conseil d'administration parmi ses membres, pour un mandat de 6 ans renouvelable.

Une équipe, composée de salariés et de bénévoles, assure le soutien administratif, financier, technique, logistique des bénévoles impliqués dans le projet associatif. L'ensemble de ces services est placé sous la direction du président et du directeur général de la SNSM.

Chaque département maritime dispose d'un délégué départemental qui représente le président auprès des autorités régionales et assure, pour les stations et centres de formations de sa zone géographique, la coordination de la vie associative, des entraînements, des actions de communication et des appels à la générosité du public. Les 26 délégués départementaux sont nommés par le président, après avis des inspecteurs généraux concernés, et participent au contrôle administratif et fonctionnel des structures de leur département. Les moyens opérationnels mis en œuvre par la SNSM pour accomplir ses missions sont répartis sur 240 sites du littoral, grâce à l'implication forte de 8 800 sauveteurs, tous bénévoles.

Les stations de sauvetage sont l'élément de base de l'organisation de la SNSM. Elles n'ont pas d'existence juridique propre et sont des lieux de regroupement des moyens nautiques d'intervention.

En 2021, on comptait ainsi 188 stations permanentes. En complément, la SNSM dispose de 20 stations saisonnières pour compléter le dispositif pendant la période estivale ou assurer un lien avec les municipalités dans le cas où les plages surveillées par les nageurs sauveteurs ne disposent pas de stations de sauvetage permanentes à proximité.

Chacune des stations permanentes est dirigée par un président, secondé par un trésorier et par le patron titulaire, lui-même responsable de la composition du recrutement et de la formation de son équipage. Chaque station dispose d'un équipage de 10 à 40 bénévoles opérationnels.

À partir du mois de juin 2023 seront décernés par l'ANMONM 30 et 34 :

- Le prix de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise sauveteur bénévole de la SNSM. Ce prix a vocation de susciter et valoriser le volontariat en récompensant un sauveteur bénévole qui dirige une entreprise tout en poursuivant son engagement.

- Le prix de l'Engagement citoyen d'un équipage d'une station de la SNSM, d'une collectivité, d'une structure encadrante.

Ce prix a vocation à reconnaître l'implication, d'un équipage de la SNSM, d'une collectivité, d'une structure encadrante qui par ses choix favorise la mise en place et la continuité des secours en mer.

**Le prix de l'Engagement citoyen d'un chef d'entreprise sauveteur bénévole de la SNSM.**

a été décerné à

**Monsieur Luc JEANJEAN  
Chef d'entreprise ostréicole à Mèze  
Président de la station SNSM de Mèze**

sauveteur bénévole de la SNSM qui dans sa fonction professionnelle tient une place remarquable par la gestion, le rayonnement local, tout en poursuivant son engagement.

**Le prix de l'Engagement citoyen d'un équipage d'une station de la SNSM, d'une collectivité, d'une structure encadrante.**

a été décerné à

**l'équipage de la station SNSM de Palavas-les-Flots  
avec le soutien très actif de la commune  
de Palavas-les-Flots,  
de son maire Christian JEANJEAN  
et du conseil municipal.**

Ce prix reconnaît l'implication, de l'équipage de la SNSM de la station de sauvetage de Palavas-les-Flots et de la commune de Palavas-les-Flots qui soutient particulièrement la SNSM.

Car elle accueille :

- La station de sauvetage - Le Centre de formation et d'intervention - Le technicentre Méditerranée - Les Nageurs sauveteurs de surveillance des baignades de la commune.

Cette commune, son maire et le conseil municipal sont très impliqués et attentifs à la qualité de vie de ces diverses structures.

# L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



## 60 ans - 1963-2023

Institution républicaine née au cœur du XX<sup>e</sup> siècle, l'ordre national du Mérite est le second ordre national après la Légion d'honneur. Il a pour vocation de récompenser les « mérites distingués » et d'encourager les forces vives du pays.

En 60 ans d'existence, l'ordre national du Mérite a conquis une place à part entière dans la société française.

### Sa vocation

Comme la Légion d'honneur, l'ordre national du Mérite est un ordre universel, qui distingue des personnes issues de tous les domaines d'activité. Il s'agit du second ordre national destiné à honorer des citoyens français en complémentarité avec la Légion d'honneur

Pour obtenir le ruban bleu, la durée des services demandée est moins longue (10 ans au lieu de 20 ans pour la Légion d'honneur). Avec une triple vocation :

### Traduire le dynamisme de la société

L'ordre national du Mérite a vocation à accueillir des générations plus jeunes dont la valeur n'attend pas le nombre des années. Il est chargé de stimuler les énergies individuelles, de fédérer toutes les volontés et de récompenser l'innovation et la participation au rayonnement de la France.

### Donner valeur d'exemple

L'ordre est conçu comme une forme d'émulation pour que chacun donne le meilleur de lui-même et que la communauté des récipiendaires dans son ensemble représente l'esprit civique français.

### Reconnaître la diversité

L'ordre du Mérite incarne enfin la diversité de la société française, ses cultures, ses origines sociales, ses nouveaux secteurs économiques (nouvelles technologies, internet, télécoms, etc.). Il reconnaît l'engagement de la jeune génération.

Comme pour la Légion d'honneur, l'ordre national du Mérite garantit une véritable égalité d'accès, afin que tout citoyen méritant, quelle que soit sa place dans la société, puisse être reconnu par la nation.

# L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



## 60 ans - 1963-2023

### Ses critères d'attribution

- Avoir rendu des « services distingués » militaires ou civils.
- Autrement dit, des actes de dévouement, de bravoure, de générosité, de réels mérites ou un engagement mesurable au service des autres ou de la France.
- Pouvoir justifier d'une activité de 10 ans minimum
- L'ordre compte aujourd'hui 177 000 membres
- 337 000 personnes ont été nommées ou promues depuis la création de l'ordre
- Chaque année, environ 3 800 Français et 300 étrangers reçoivent l'insigne
- L'âge d'entrée moyen est de 53 ans pour un civil
- 50 % de femmes (parité appliquée pour les promotions civiles)

L'ordre compte 3 grades : chevalier, officier, commandeur et 2 dignités : grand officier, grand'croix

La création de l'ordre national du Mérite, le 3 décembre 1963, résulte d'une large réforme du système des décorations engagée en 1958 par le grand chancelier de l'époque, le général Catroux, avec l'appui du général de Gaulle, dans une France en pleine modernisation.

Déjà fondateur de l'ordre de la Libération pendant la seconde guerre mondiale, le général de Gaulle s'est impliqué tout particulièrement dans la création de ce nouvel ordre et lui assigne quatre objectifs :

- Consolider l'unité nationale, cinq ans après la fondation de la V<sup>e</sup> République.
- Revaloriser la Légion d'honneur qui souffrait d'une inflation du nombre des décorés à la suite des grands conflits du XX<sup>e</sup> siècle.
- Harmoniser et simplifier les distinctions honorifiques. Il était urgent de stopper la multiplication de décorations diverses et variées, lancées par les ministères et qui atteignaient le chiffre record de 70 décorations et 20 ordres.
- Hiérarchiser l'échelle des mérites avec une nouvelle distinction, complémentaire, réservée aux mérites réels reconnus plus tôt. Dès les premières promotions, des mérites très éclectiques et des carrières précoces ont été salués, illustrant une philosophie d'attribution jamais démentie à ce jour.

Source : Grande chancellerie de la Légion d'honneur.